Baby Test

(Règlement adopté par le Comité le 07 juin 2019)

L'âge minimum requis est de 4 mois et maximal de 6 mois.

La base du test consiste à déterminer plusieurs exercices destinés à mesurer l'ensemble des facteurs innés et acquis d'un individu. On ne peut tester sur des chiots que l'effet de ses dispositions héréditaires soumises à ses conditions d'élevage et d'éducation. Les exercices mis en place, sont destinés à évaluer le comportement et la façon de réagir d'un chiot, dans diverses situations qui peuvent se présenter dans la vie courante. Il est réservé à tous les chiots de 4 à 6 mois. Il comporte 4 phases simples et se déroulent dans un enclos fermé de 4 x 6 mètres environ.

1. RÉACTION À L'ÉLOIGNEMENT DU MAÎTRE

Le maître entre dans l'enclos avec son chiot tenu en laisse longue. La laisse pourra être enlevée si le maître le souhaite et si le testeur juge qu'il n'y a pas de risque de fuite du chiot. Le testeur prend la laisse du chiot, sans rien dire et sans tenter de toucher le chiot, le maître s'éloigne tout en restant à la vue du chiot.

2. MANIPULATION

Le testeur aborde fermement et gentiment le chiot, il le manipule avec douceur mais fermeté. Il le caresse sur le dos, les flancs, il contrôle les dents et les testicules pour les mâles, etc.

3. RÉACTION AU JEU

Le jeu peut être apporté par le maître (balle, balle avec ficelle, chiffon, boudin, peluche, etc...) Le maître entame une séance de jeu, puis le testeur prend le relais.

4. RÉACTION AU STRESS

Le chiot est confronté brutalement à un objet sonore ou visuel, qui pourra varier au fil des séances de test. Exemples : bidon rempli de cailloux, parapluie, sac plastique ou pare-soleil déplié vivement, boites métalliques frappées l'une contre l'autre, passage sur une bâche, etc. Dans ces différents exercices, le testeur joue le rôle de révélateur, il examine et apprécie le comportement du chiot qui peut se montrer : intéressé, curieux, content de cette rencontre, gai et joueur ou bien méfiant, inquiet, apeuré, affolé ou agressif.

À la fin du test, le propriétaire reçoit une feuille de jugement, qui comporte les appréciations du testeur pour chaque exercice, et une synthèse de ses observations mettant en évidence les qualités particulières du chiot.